



## Depuis quand les Liégeois sont-ils des Eburons?

À la mémoire de Maurice Piron



DANS le « Numéro du millénaire » publié par la *Vie Wallonne*, M. Piron s'était intéressé à l'identification des Eburons et des Liégeois (1). Il suivait les avatars du thème depuis la Renaissance et signalait en particulier sa présence chez Hubert Thomas (1541), le musicien Andreas d'Ath, Guichardin, Erard de Fallaise, etc. J. Quitin et J. Herbillon revinrent sur le sujet (2) ; il apparut que l'association était plus ancienne encore, puisqu'on la trouve « dans Thomas Basin, évêque de Lisieux, mort en 1491 ». Nous voudrions compléter le tableau d'une tradition qui concerne intimement le caractère local, à la mémoire de celui qui l'a si bien illustré.

Des circonstances relativement précises (vers lesquelles nous ont conduit la lecture de Boxhorn, le grand philologue du XVII<sup>e</sup> siècle) (3), permettent de croire que le « blason » remonte

(1) « De la préhistoire de Wallonie à la survivance d'Eburon », *L.V.W.* 54, 1980, pp. 105-119.

(2) Respectivement : « Jean de Castro, musicien éburon » et « Les Eburons-Liégeois », *L.V.W.* 55, 1981, pp. 63-71.

(3) V. par ex. J. FELLMAN, « The first historical linguist », *Linguistics* 137, 1974, pp. 31-33.

à un auteur qui fut bien connu des humanistes et qui entretint par hasard avec Liège des relations très étroites, à une des époques les plus sombres de son histoire : lors des événements ayant débouché sur le sac de 1468. Il s'agit de Raimondo Marliani, ou Raimundus de Marliano (v. 1420-1475), qui a laissé un souvenir par ses index géographiques et historiques des écrits de César et de Tacite. Mais l'écrivain était aussi un politique. Il fut notamment conseiller du pâle prince-évêque Louis de Bourbon durant la tragique décennie. J. Bartier a pu le ranger parmi « les agents de Charles de Téméraire » dans la principauté (4).

Docteur en droit de l'université de Pavie, où il fonda un collège portant le nom de sa famille, Marliani avait enseigné à l'université de Dôle, avant d'être appelé à celle de Louvain, en 1461 (5). La jeune institution voulait s'assurer les services d'une personnalité « de réputation supérieure », pour la chaire de droit canon. Elle attira l'érudit par un salaire impressionnant, avec engagement, de sa part, d'apporter son aide aux autorités civiles. Comme l'écrit R. Walsh, Marliani fut en effet « aussi renommé dans le public que dans la vie académique ». Conseiller de Philippe le Bon et du Téméraire, il était tout désigné pour assister Bourbon dans son conflit avec les Liégeois, après qu'un souverain si peu désiré ait lancé l'interdit sur la ville et le pays de Loosz, en 1461, suite aux événements provoqués par la rébellion des « fustigeants » contre l'officialité (6). On sait que les papes Calixte Borgia et Pie II — le fameux humaniste — étaient prêts à bien des complaisances envers les Bourguignons, pour obtenir de ceux-ci la croisade qui arrêterait les progrès des Turcs. Louis de Bourbon, neveu du fondateur de la Toison d'or, ne devait qu'à cette conjoncture son élection au trône de saint Lambert.

Ce pion sur l'échiquier d'une Lotharingie « belle et grande » n'en avait pas moins le goût des initiatives. Ses prétentions autoritaires dressèrent contre lui les représentants du pays, dont

(4) Dans *Liège et Bourgogne. Actes du colloque des 28-30 oct. 1968*, Univ. de Liège, 1972, p. 163.

(5) J.-N. PAQUOT, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas, 1763-1770*, t. 8, pp. 428-432 ; J. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Le chapitre de Saint-Lambert à Liège, 1871-1872*, t. 2, pp. 306-308 ; H. DE VOCHT, *History of the foundation and rise of the Collegium Trilingue Lovaniense (1517-1550)*, Louvain, 1951-1955, t. 1<sup>er</sup>, pp. 135-139 ; R. WALSH, « The coming of humanism to the Low Countries : Some Italian influences at the court of Charles the Bold », *Humanistica Lovaniensia* 25, 1976, pp. 164-167.

(6) Cf. J. LEJEUNE, introd. au catalogue de l'expos. *Liège et Bourgogne*, 1968, pp. 64 sv.

la contestation grandit avec l'aide de Louis XI et de l'archevêque de Cologne. En décembre 1461, celui-ci leva l'interdit lancé par le prince, dont certains partisans connaissent des moments difficiles. On pille chez l'un ; on songe à « fricasser la tête » d'un autre. C'est dans cette ambiance qu'est décidée une assemblée de conciliation où intervient pour la première fois Marliani, sorti du calme de ses études. La « diète » se tient à Maestricht à la fin de l'hiver 1461-1462. Marliani va y imposer une image qui n'est pas tellement flatteuse.

La chronique d'Adrien d'Oudenbosch dresse le décor (7). « Au jour fixé pour la réunion, un vent du Nord extrêmement froid se mit à souffler avec un tourbillon de neige tel qu'on osait à peine sortir des maisons. Quand il eut cessé, Antoine, fils bâtard du duc (de Bourgogne), et deux chevaliers arrivèrent, envoyés par Philippe le Bon, de même que maître Antoine Hanneron (archidiaque de Cambrai) et maître Raymond, chancelier du prince Louis de Bourbon, dépêchés par lui, et le chanoine de Zommeren. Composaient la députation liégeoise : les abbés de Saint-Jacques et de Saint-Laurent, le doyen de Saint-Lambert avec deux chanoines, les doyens de toutes les églises collégiales, les deux bourgmestres régents, auxquels s'étaient joints six anciens bourgmestres, et deux membres de chaque métier ». Les positions s'affrontèrent durement, les Liégeois refusant de céder en quoi que ce soit. Le général des Carmes et même le bâtard de Bourgogne tentèrent alors de trouver un arrangement, appelant à « la bienveillance et la modération ». A côté de ceux-ci, dans le texte sans doute partial d'Adrien d'Oudenbosch, Marliani fait déjà figure d'homme moins conciliant. Il est vrai que le chroniqueur, ennemi de tous les fauteurs de troubles et sévère pour un peuple liégeois qui aura, pense-t-il, ce qu'il mérite, était naturellement porté à souligner l'esprit d'apaisement dans la personne du chef de la délégation bourguignonne lui-même, plutôt que chez un conseiller, chez un exécutant. Il faut dire aussi que « maître Raymond » trouva devant lui l'intransigeance de Raes de Heers, le fameux leader populaire, peut-être « la seule tête politique du pays », « partisan de la rupture définitive » (J. Lejeune). « Sire Raes de Linter », poursuit Adrien,

(7) Ed. MARTENE et DURAND, *Ampl. collectio*, 1729, t. 4, 1252-1253 ; éd. DE BORMAN, 1902 ; on utilise la trad. de J. ALEXANDRE, *Soc. des bibliophiles liégeois* 36, 1903, pp. 87-88, avec quelques modifications suggérées par la trad. manuscrite de Delvaux, doyen de Saint-Pierre (Univ. de Lg, ms. 1969 D, XVIII<sup>e</sup> s., pp. 111-112). Le récit de Foullon, plus succinct, est analogue dans les grandes lignes à celui d'Oudenbosch (1735-1736, t. 2, pp. 55-56).

« avait amené trois docteurs de Cologne qui prétendirent devant les membres du clergé que l'interdit était nul et ne devait pas être observé. Maître Raymond soutint le contraire et dit que le prince de Liège avait bien fait d'appeler de la sentence des officiaux de Cologne ».

Le chroniqueur Henri de Merica, ou van der Heyden, autre contemporain, caractérise la prestation de Marliani de façon plus nette<sup>(8)</sup>. Son jugement sera souvent repris, notamment par le *Magnum chronicon belgicum*. Merica non plus n'est pas un observateur spécialement favorable aux Liégeois. Adrien d'Oudenbosch nommait les éléments turbulents de la principauté, avec les masses qui les soutiennent, « fils de la peste », ainsi que l'a rappelé P. Harsin<sup>(9)</sup>. Son confrère dénonce quant à lui une « insatiable rapacité dans le clergé » jointe à une « passion sans limite pour le pouvoir, dans le peuple ». Voilà la source de leurs malheurs. Ce qu'en rapporte son *De cladibus Leodiensium*, écrit juste après la destruction de Liège, il le tient pour une bonne part d'ecclésiastiques fuyant la principauté, réfugiés dans son monastère de Bethléem près de Louvain, où il est prier. S. Balau souligne à ce propos que la ville thioise accueillit sous Louis de Bourbon nombre de ceux qui étaient restés fidèles à l'évêque. Est-ce à ces témoins, qui, pourtant, se trouveraient plutôt du côté de Marliani, que l'on doit l'appréciation portée sur lui, chez Merica? Elle fait sans doute valoir l'habileté du docteur italien, mais avec une évidente absence de sympathie. Le conseiller mit dans son discours contre les Liégeois « beaucoup de littérature, et pas assez d'équité ». La science brilla « dans l'écrin de son intelligence », mais ça ne l'a pas empêché, « *ut Italus* », de heurter les principautaires par son ignorance « de la manière d'être des gens et des mœurs du pays ». Au fond, il semble un peu à l'image de son maître : croyant éblouir sans peine des provinciaux qui ne s'en laissent pas conter.

Marliani ne donne pas l'impression d'une grande bonne volonté. Il n'avait pas, bien sûr, à jouer le rôle de conciliation qui allait

<sup>(8)</sup> Sur Merica, v. la notice, par E. PERSOONS, du *Nat. biogr. woordenboek* 2, 1966. Sa chronique a été publiée par P. DE RAM, *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Horne*, 1844 et par S. BALAU, *Chroniques liégeoises*, 1913, t. 1<sup>er</sup>. On verra égal., de ce dernier, les *Sources de l'hist. de Liège au moyen âge*, 1903, pp. 636-638 et 653-658. Le passage concernant Marliani est, à peu de chose près, identique dans les deux éditions (respectivement, pp. 142 et 233).

<sup>(9)</sup> « Les chroniqueurs de l'abbaye de Saint-Laurent au XV<sup>e</sup> siècle », *Saint-Laurent de Liège, église, abbaye et hôpital militaire*, éd. R. LEJEUNE, 1968, pp. 95-96.

être dévolu au légat Onufrius, figure plus familière. Il souffre néanmoins de la comparaison, quand on pense à ce qu'endura son compatriote, d'après St. Bormans, « pour épargner à nos ancêtres et à notre veillée cité une effroyable catastrophe ». D'un côté, « les peines, les déboires, les fatigues » ; de l'autre, un certain silence, lors des péripéties les plus cruelles de 1467-1468. Et quand bien même ce silence ne serait que celui des textes, il reste singulier que l'auteur à qui les Liégeois doivent une partie de leur mythologie éburonne ait été personnellement connu, dans la principauté, comme un interprète sectaire des ambitions ducales <sup>(10)</sup>.

Le pape Paul II venait de confirmer celles-ci par la « Pauline », qui donne tort aux Liégeois, quand Louis de Bourbon reçoit pendant l'été de 1466 la consécration épiscopale à Huy, où il transfère le siège de l'évêché. C'est là que son juriste se manifesterait de nouveau, sans que cela modifie l'impression laissée quatre ans plus tôt. Les événements se sont précipités. Dinant la rebelle sert d'exemple et éprouve de « dures merveilles ». Les patriotes envoient Baré de Surllet et quelques autres à Huy. Ceux-ci refusent de s'expliquer tant que des traîtres à la Cité, bannis par elle, entourent l'évêque. « Lorsque Louis de Bourbon plaïda (...) la cause des proscrits auxquels il voulait rouvrir les portes de Liège, Raymond de Marliani prit après lui la parole pour développer sa demande. Il était alors conseiller, porte-scel et représentant de l'évêque dans les négociations qui eurent lieu au sujet de la translation du chapitre de Liège à Huy ; on possède de lui une lettre à ce sujet, du 31 janvier 1467 » (de Theux) <sup>(11)</sup>. Lettre qu'on dirait pleine d'une onction fermement menaçante, où il n'y a peut-être que la sollicitude d'un homme voyant trop bien ce qui se prépare. Ce n'est pas pour moi, explique Marliani, enfin plus fraternel, que je vous demande l'obéissance. Le clergé liégeois qu'il exhorte doit comprendre quel « grand préjudice » pourrait s'ensuivre, en cas d'obstination. « Il me suffit de vous avoir, au moins une fois pour toutes, mis

<sup>(10)</sup> Curieusement, le jugement de Merica sur Marliani manque dans deux chroniques composées aux abbayes de Saint-Jacques et de Saint-Laurent, textes où figure son récit : cf. *Bruxellensis* 13791, van den Gheyn 6566 ; et II, 2325, VDG 6563. Il s'agirait de copies du XVI<sup>e</sup> siècle. La première version du *Recueil de Gilles die Vœcht*, de l'abbaye d'Averbode, est liée au groupe « liégeois », pour ce passage. Cf. BALAU, 1903, pp. 654-658, 1913, pp. iv-vii et « Sur une chronique inédite des évêques de Liège », *Leodium* 1, 1902, pp. 58 sv., ainsi que H. SILVESTRE, *Le Chronicon Sancti Laurentii Leodiensis*, Univ. de Louvain, 1952, p. 8 et index.

<sup>(11)</sup> Cf. Foullon, p. 92, Bouille, p. 116, de Ram, pp. 570-573, etc.

en garde » : « car toujours et en n'importe quel lieu, je reste absolument prêt à servir chacun d'entre vous ... ».

L'avenir allait bientôt réaliser la prévision de Marliani de la manière que l'on sait. Celui-ci semble disparaître des annales liégeoises. Il meurt en 1475, laissant un ouvrage dont une notice marquera la conscience locale beaucoup plus durablement que n'aurait sans doute pu le faire son action « politique ».

Il avait en effet rédigé un index géographique de la *Guerre des Gaules* qui deviendra un complément classique aux éditions de César, un outil de référence pour tous les humanistes. Sa première édition date de 1477 et parut avec les *Commentaires* chez Antoine Zarotto, à Milan (on se borne ici aux indications générales fournies par les bibliographies courantes). Cet *Index locorum* comportait un article « Eburon » dont voici un passage, reproduit et traduit d'après le *Catalogue de tous les évêques de Tongres, Maestricht et Liège* de Placentius (1529) <sup>(12)</sup>. « Les Eburons, l'un des peuples belges, appelés Germains relativement à leur race, leur nom et leur nombre, voisins des Condruses, des Ménapiens, des Aduatiques et des Trévires, dont ils étaient les clients, et de la forêt ardennaise, sont appelés maintenant *Leodenses*, en français habitants de Liège (...). Il est probable que leur appartenaient le duché de Luxembourg et de Lotharingie ainsi qu'une partie de celui de Juliers, le comté de Namur et la ville d'Aix, où les empereurs reçoivent la couronne pour la première fois, suivant la coutume ; et tout ce qui compose l'étendue du diocèse de Liège lui-même en toutes directions, ces rois le possédaient ». La suite de la notice rappelait que « la race de Charlemagne » avait vu le jour chez les Eburons, « dans un village du nom de Jupille », et que Liège relevait de la « province ecclésiastique de Cologne ». Le commentaire de Marliani sera également reproduit dans le *De Leodiensi republica* de Marc Zuer Boxhorn (Amsterdam, 1633, p. 208). Quant aux rééditions de l'*Index*, elles sont très nombreuses : le catalogue du British Museum en mentionne une douzaine avant 1550.

On comprend que l'identification soit rapidement devenue notoire, au pays de Liège. La référence aux Eburons ne manque pas d'apparaître dans le texte même du *Catalogus* de Jean-Léon Placentius <sup>(13)</sup>. On la trouve en tête du poème dédicatoire adressé

<sup>(12)</sup> Anvers, Vorsterman, A5 v<sup>o</sup> : « Ex Indice Raimundi Marliani, viri suo tempore eruditissimi, in Commentaria C. Iulii Caesaris ». La traduction de ce texte, parmi d'autres, est due à Melle C. Bertrand.

<sup>(13)</sup> Cf. U. CAPITAINE, « Notice sur J. Placentius, poète et historien du XVI<sup>e</sup> siècle », *BIAL* 2, 1854-1856, pp. 299-314 ; M. LAVOYE, « La

à Erard de la Marek : début tout plein des promesses d'un « siècle heureux », où régnerait la paix, « rien que la paix ». Le thème éburon est lié à une restauration de l'« intégrité » nationale. L'œuvre de Placentius, déchirée par la critique dès la Renaissance (Thomas, Vossius, Chapeauville), dût contribuer notablement à sa diffusion, puisqu'elle fut « le premier abrégé d'histoire liégeoise » ; « le recensement effectué pour la *Bibliotheca Belgica* en Belgique, France, Hollande, Angleterre, Suisse, Italie, accuse la présence de vingt exemplaires conservés dans des dépôts publics » (M. Lavoye). Un siècle plus tard, Boxhorn, un peu légèrement, dit n'avoir pu trouver « meilleure histoire des évêques de Liège, ou du moins plus élégante ».

Le traité de 1529 offre une autre information qui concerne notre sujet. A la fin de la section relatant la vie de saint Lambert, Placentius évoque la translation du « corps glorieux » du martyr, son retour à Liège dans « une ferveur ardente », et rappelle ce souvenir, à propos de la sainte relique (14).

« On vient la voir, le dirais-je? dans le vacarme, à tel point qu'il y a quelques années, quand, enfants, nous soumettions là-bas la main à la fêrule, il fut même nécessaire d'apaiser le chahut par un poème de six vers :

*Eburon présent en ce lieu, qui que tu sois, toi qui visites  
le temple d'un si grand patron, garde son souvenir dans ton  
cœur ;*

*touche son oreille non par le tapage, mais d'une voix humble.  
Il entend et ne reste pas sourd à tes vœux.*

*Bien disposé, il n'exauce que ce qui est exprimé mentalement :  
sois donc discret dans tes manières, et vale. »*

Placentius était né « vraisemblablement à l'aurore du XVI<sup>e</sup> siècle ». Le poème doit donc remonter aux années 1508-1516, puisque le collège des Hiéronymites, où l'historien fit ses études, comportait huit degrés, que l'on abordait à huit ans (15). On peut penser que l'« hexastique », étant donné la manière dont il est introduit, a un rapport avec la scolarité de Placentius. Même sans le *Consilium* de Jean Sturm, qui conserve un souvenir

vie et l'œuvre de J. Placentius de Saint-Trond », *Bull. Soc. bibliophiles liégeois* 19, 1956, pp. 29-47.

(14) E5 v<sup>o</sup> et dans Boxhorn, pp. 270-271.

(15) L. HALKIN, « Les Frères de la Vie commune de la Maison Saint-Jérôme de Liège (1495-1595) », *BIAL* 65, 1945, pp. 5-70 ; M. DELCOURT et J. HOYoux, « Documents inédits sur le Collège liégeois des Jérômites (1524-1526) », *Ann. d'hist. liég.* 5/25, 1957, pp. 935-979.

du programme en usage chez les Frères liégeois, on conçoit très bien comment de petites pièces de vers récitées par cœur servaient à l'apprentissage du latin : ces exercices intervenaient à partir de la sixième, chez des élèves d'une dizaine d'années. En cinquième, on s'essayait en principe à l'écriture ou à la reconstitution de poèmes sur base d'éléments dispersés. L'avertissement aux « Eburons », affiché ou non dans la cathédrale, n'avait-il pas sa place comme leçon pratique de bien-séance (l'enseignement du latin était très orienté vers la vie courante), dans les *diarii*, les *volumes poétiques* ou *d'exemples* des écoliers ?

Il paraît certain que César, par ailleurs, était lu assez tôt par une large population d'élèves ; ils étaient plusieurs centaines, voire seize cents, à la fin du premier tiers du siècle. Difficile pour eux d'éviter la question des Eburons ... Dans le *Consilium* de 1538, où il présente une image de l'enseignement liégeois sans doute moins ancienne qu'on ne l'a parfois cru, le pédagogue Jean Sturm place la traduction d'extraits de la *Guerre des Gaules* en cinquième, tandis que ses *Lettres classiques*, nettement plus tardives, retirent cette lecture aux débutants. Le programme initial était-il « utopie pure » ? On voudrait croire Georges Macropedius quand il dit, dans son *Eloge de la cité de Liège* de 1543, qu'on y « admire des enfants de sept ans parlant latin » et qu'avant quatorze ans, certains « semblent pouvoir rivaliser avec n'importe quel orateur ou poète » ... (16).

Parmi ceux qui, avant le milieu du siècle, durent enseigner aux petits Liégeois qu'ils descendaient des Eburons, il faut mentionner Nicolas Nickman, ou Nigmannus, dont se souviendront d'anciens élèves comme Sturm, Jean Fabricius, de Bolland, et Hubert Thomas, l'auteur du *De Tungris et Eburonibus* d'où était parti M. Piron. Nickman « était probablement chargé de l'explication des auteurs anciens », aux Jéromites (17). Il était attaché au collège de l'ilot Hochet dès 1515 ; selon toute apparence, il professait encore en 1549. Thomas raconte qu'« il a formé la jeunesse pendant de très nombreuses années dans l'école de Liège, pour les lettres et les mœurs de la cité, *summa cum laude* ». On serait donc tenté de chercher des traces communes de souvenirs scolaires chez les meilleurs de ces anciens

(16) A. ROERSCH, « Une description de la ville de Liège au XVI<sup>e</sup> siècle », *Bull. Soc. liég. de bibliographie* 1, 1892, pp. 177-185.

(17) L.-E. HALKIN, « Un humaniste liégeois oublié : Maître Nicolas Nickman », *Les études class.* 9, 1940, pp. 369-379 ; ID., « N. Nickman », *Leodium* 49, 1962, pp. 15-16 ; L. HALKIN, 1945, p. 36.

élèves : chez Sturm (qui rapproche par exemple les Belges, les Celtes et les Liégeois pour l'excellence de la musique) <sup>(18)</sup>, chez Sleidan, Fusch, etc. <sup>(19)</sup>. Mais une correspondance de 1515 montre à quel point la formule devait être dans beaucoup de bons esprits, rendants superflues de longues énumérations. Avant d'en venir à cette correspondance, et pour clore le chapitre scolaire, signalons qu'un disciple de Macropedius, « qui fut aussi professeur au collège de Bois-le-Duc et vraisemblablement à celui de Liège » (Halkin), recourt à l'identification de manière encore plus caractéristique, puisqu'« éburon » désignerait Liège sans que le contexte mentionne la principauté. L'équivalence traditionnelle devient ainsi un des éléments, sinon le seul point fondant certaines conjectures biographiques. C'est en effet sur la foi d'un passage où il dit avoir enseigné « apud Eburones » qu'on suppose que Jean Nemius, de son vrai nom Goverts, connu pour son édition latine de la légende d'Uilenspiegel, professa chez nos Frères <sup>(20)</sup>. Goverts confirme par ailleurs que son maître Macropedius dut le précéder au collège liégeois puisqu'il lui consacre un éloge énumérant les lieux où enseigna son compatriote : « ... qui Eburonicam, Brabanticam, necnon Batavam docuit juventutem pro moderamine » (1565) <sup>(21)</sup>.

Ces mentions d'« éburon », déjà tardives, en quelque sorte, sont effacées par l'usage intensif qui est fait du mot chez l'humaniste italien Jérôme Aléandre, qui vécut à Liège un peu plus d'un an. Attiré par Erard de La Marek, qui avait davantage besoin d'un homme d'affaires que d'un érudit même prestigieux, Aléandre gagne la principauté à la fin de 1514. La lettre qu'il écrit le premier janvier à son ami français Etienne Poncher porte d'emblée : « *Ex Eburonum Leodio* » <sup>(22)</sup>. N'y aurait-il pas alors, dans l'expression, une idée de rusticité archaïque ? On le croirait, quand on voit de quelle manière l'ancien recteur de l'université de Paris vante son maître liégeois en l'opposant au milieu qui l'entoure — lui qui brille, *studiosissimus*, « parmi

<sup>(18)</sup> *Classicae epistolae*, éd. J. ROTT, 1938, n° 22 (1565).

<sup>(19)</sup> Fabri, en tout cas, délaisse la référence éburonne dans sa description de Liège que comportent les *Duae orationes panegyricae elegiaci versibus conscriptae* de 1537 (éd. de la première partie par M. LAVOYE, Soc. des bibliophiles liégeois, 1938). Un auteur soucieux d'éviter les tournures déjà rebattues pouvait se contenter d'exalter sa ville comme l'« *inclytam Galliae Belgicae urbem* » (B1 ; v. aussi A7 v°).

<sup>(20)</sup> M. A. NAUWELAERTS, « De geschriften van Joannes Nemius », *De gulden passer* 28, 1950, p. 105.

<sup>(21)</sup> Cité par HALKIN, 1945, p. 32.

<sup>(22)</sup> J. PAQUIER, *J. Aléandre et la principauté de Liège (1514-1540)*, 1896, n° 1.

des illettrés, dont il n'y a pas ici pénurie, tant s'en faut ». Aléandre ne sera pas tendre non plus pour les *fraterculi* de saint Jérôme et leur « simplicité ». Malade, il craint de laisser ses os en terre mosane comme le voyageur Mandeville, écrit-il sans ambages au prince-évêque (lettre 2). La présence de celui-ci lui est d'autant plus indispensable qu'il est temporairement cloîtré par sa mauvaise santé. Il le suivrait n'importe où, pour le reste : chez les Sarmates, les Cimmériens, les Hyperboréens ou les anthropophages. Ne l'a-t-il pas rejoint « *apud Leodios* » ? En mars, il se plaindra encore d'une solitude et d'une faiblesse physique persistantes, auprès du « prince et chef des Eburons » (lettres 17-19).

La multiplication de la formule prend toutefois un sens nouveau, à cette époque<sup>23</sup>. « On sent percer une demande de bénéfices » (J. Paquier). Le valétudinaire surveille d'un œil la santé des autres, quand ils occupent des fonctions intéressantes. Le chancelier du prince, par exemple, est bien malade (Aléandre lui succédera dès l'été). La flatterie se fait alors antiquisante. Les adresses au patron se drapent dans ce qui devient la majesté gauloise. Quand Erard est en France, où il s'attarde après avoir assisté au couronnement de François I<sup>er</sup>, on lui demande s'il n'oublie pas « les Eburons et son Aléandre, comme Ulysse se laissa prendre aux fruits des Lotophages », censés ôter le souvenir de la patrie (lettre 20, avril 1515). L'obséquiosité (c'est le mot de Paquier) ne va pas jusqu'à empêcher telle plaisanterie qui n'a pas tout à fait sa place. Ces Eburons dont on se gargarise, ce sont souvent des « nébulons », des vauriens, à Liège (lettre 21, mai). Ils en font voir à l'humaniste, en tout cas. Ils rêvent sans doute de « l'écraser de pierres, de l'attacher à la croix, de le mettre à la roue, ou au poteau, de le pendre, de l'égorger, le couper à morceaux ... ». Mais un homme comme lui, conclut-il, n'a pas à redouter ces images de mort, « puisqu'il n'est ni faux-monnayeur, ni hérétique ». « Laissons ça : c'est pour rire ».

Aléandre ne sollicitera pas en vain un prince qui doit se sentir tenu en bien haute estime, quand on méprise tellement ses sujets. A la mi-juin, il est pourvu d'un canonicat ; la référence éburonne disparaît. Comblé de bienfaits (lettre 57), il aura encore

<sup>(23)</sup> Les copistes qui constituèrent le recueil Vatican 8075, où figurent ces lettres, ont-ils pu répéter une même adresse dans plusieurs documents successifs, comme ils ont négligé parfois de transcrire le nom d'un même destinaire (cf. Paquier, pp. xvii-xviii) ? La concordance entre les diverses parties de ces lettres, notamment signées par deux fois « *Ex Eburonum metropoli* », ne laisse guère de doute quant à l'intention de leur auteur.

des mots durs pour les Liégeois, qui sont pourtant dépassés, en entêtement pernicieux, par les Hutois (59). Il est amusant de le voir, l'année suivante, se répandre en regrets amers d'avoir quitté la principauté. Pourquoi Erard l'a-t-il envoyé à Rome l'« exécrable », qui « ne vaut pas Liège »? Son retour en Italie n'en marquera pas moins le début d'une brillante et nouvelle carrière au service de la papauté. Si le séjour liégeois d'Aléandre correspond à une époque de rupture entre l'humaniste qu'il était, l'ami de Manuce et d'Erasmus, et le cardinal qu'il deviendra, sa correspondance de 1515 montre la percée des ambitions de l'âge mûr, dans le moment où elle utilise puis liquide les souvenirs antiques et les Eburons.

Divers types de sources permettraient de suivre, à partir d'ici, la diffusion de la référence, et notamment sa mise en évidence par les inscriptions, les adresses de livres imprimés à Liège, les cartes et plans, la gravure, etc. Considérons par exemple les épitaphes. Le recueil de H. van den Berch offre une matière que l'on pourrait exploiter systématiquement (24). Deux inscriptions sont à épingle. Elles nous rapprochent de l'histoire de l'art, à son meilleur niveau local. La première concerne Léon Outers de Hondsehoote, plus connu sous le nom de Léon d'Outres. Ce chanoine de Saint-Lambert, qui assumait comme Aléandre des fonctions de chancelier, a surtout attaché son nom à l'un des plus beaux vitraux liégeois de la Renaissance (25). La verrière ornant le transept méridional de Saint-Paul conserve la mémoire et le portrait de son donateur, qui serait décédé en 1530 et dont la sépulture, dans la cathédrale Saint-Lambert, était rappelée par ces mots (traduction française) :

*Ci-gît ce Leo qui, par son cœur bienveillant, était  
un doux agneau, mais un farouche lion dans la poursuite  
des vices.*

*Il était membre du chapitre de Saint-Lambert  
et prévôt de ton temple, Paul le bienheureux.  
Particulièrement cher au prince des Eburons,  
il avait la charge de premier chancelier, etc.*

Liège et son paysage ne seront pas oubliés dans la « verrière de Léon d'Outres », où celui-ci est présenté au spectateur par

(24) Ed. L. NAVEAU DE MARTEAU et A. POULLET, Soc. bibliophiles liégeois, 1925.

(25) DE THEUX, *Chapitre*, t. 2, pp. 348-349 ; VAN DEN BERCH, t. 1<sup>er</sup>, 19 ; E. REUSENS, *Documents rel. à l'hist. de l'université de Louvain*, t. 4, pp. 176-177 ; ERASME, *Corr.*, Allen, t. 3, 735 ; J. YERNAUX, *Art du vitrail*, pp. 141-143, etc.

le patron de la cathédrale, tandis que l'autre portique du vitrail évoque avec une violence dramatique la conversion de saint Paul, dans l'effroi des gens et des chevaux. Le contraste n'exprime-t-il pas, au fond, les sentiments que reflétait l'emploi intensif d'« éburon » — terreurs d'autrefois, toutes résumées en 1468, et volonté de survivre, que récompense un âge de paix ?

Une autre épitaphe est liée à l'histoire de l'art. Elle a même joué un rôle dans la datation d'une œuvre liégeoise des plus connues, la madone dite de Berselius. Il s'agit de l'inscription latine gravée sur la tombe du sculpteur souabe Daniel Mauch <sup>(26)</sup>. On sait que cette vierge fut réalisée pour l'humaniste Pascal de Bierset (ou de Molenbeersel). Né en 1477, Mauch dut venir à Liège en 1530 et il y mourut dix ans plus tard, peu après son épouse, qui l'avait accompagné. Ils furent inhumés à l'abbaye de Saint-Jacques. Leur fils, également prénommé Daniel, correspondant d'Erasme et grand voyageur, fit mettre sur le tombeau une épitaphe disant :

*Aux époux Daniel Mauch et Rosa Stockerin, qui, chassés des autels et foyers paternels par les factions hérétiques, trépassèrent après s'être établis dans cette ville des Eburons, etc.*

Il est naturel que le rappel de l'*Augusta Eburonum* intervienne surtout quand l'inscription est, d'une certaine manière, tournée vers l'étranger, quand il y a lieu de faire miroiter la gloire de la patrie. Le médecin Gilbert Fusch, frère du botaniste Remacle, et le franciscain Jean Rouveroy sont respectivement originaires du duché de Limbourg et du Namurois. Ils avaient honoré le pays de Liège : soit au service des princes-évêques et comme premier auteur ayant traité des eaux de Spa, soit comme prédicateur éminent. Ils méritèrent une épitaphe invoquant aussi la tradition éburonne <sup>(27)</sup>. Gérard de Corseille (Corseilius, 1568-1636) fut honoré de la même manière, à Sainte-Gudule <sup>(28)</sup>. A quoi bon allonger la liste ? Le flâneur trouvera d'autres mentions (par exemple à l'église Saint-Antoine, avec son chronogramme ; comm. C. Bertrand).

La gravure offre un autre champ, où l'apparition du thème « éburon » est plus instructive que celle du mot isolé. Négligeons

<sup>(26)</sup> VAN DEN BERCH, 1, 934 ; J. CEYSSENS, « D. Mauchius, sculpteur de la Vierge de Berselius », *Leodium* 18, 1925, pp. 68-74 ; J. BRASSINNE, « Le sculpteur D. Mauch à Liège », *Chron. archéol. du pays de Lizge* 17, 1926, pp. 43-47.

<sup>(27)</sup> V. les *Mémoires* de Paquot, t. 4, p. 190 et VAN DEN BERCH, 2, 1455.

<sup>(28)</sup> Not. par A. LEROY, *Biogr. nat.*, t. 4.

le portrait de Lombard par Suavius, dans le *L. Lombardi apud Eburones pictoris celeberrimi vita* de Lampson. Il faudrait s'intéresser plutôt à l'image que Suavius présente de la Rome antique et de ses empereurs, où le goût de la domination « inhumaine », soulignée dans les légendes, semble contraster avec la grandeur des « barbares » déchus (voir en particulier les contributions aux ouvrages de Goltzius).

Les cartes, vues et plans ont aussi leur intérêt propre, parce qu'ils ont maintenu dans un plus large public l'idée de l'origine gauloise. Même en période de grande stabilité culturelle, un appareil était requis pour la renouveler dans les consciences, la fixer par des formules et des symboles appropriés. Les expressions *Leodii Eburonum* ou *Augusta Eburonum*, placées au titre des éditions liégeoises et perçues machinalement, jouaient très bien ce rôle de fixation. Quelle charge de sens recevaient-elles du livre où elles apparaissaient ? Il faudrait examiner des ouvrages aussi contrastés, politiquement parlant, que ceux de Jean de Chokier (dont l'*Aureum Senecae opusculum* de 1607 a l'adresse « éburonne »), crispé sur l'autorité de l'Église, et ceux du démocrate Lambert de Vlierden, qui célèbre les métiers, force libérale de la cité. M. Piron a signalé comment « éburon » pouvait renvoyer simultanément aux franchises et aux résistances du passé. Sur un plan plus concret, une vue de Liège comme celle ornant le « calendrier des tréfonciers » entretenait l'image traditionnelle à la manière dont agissent aujourd'hui, toutes proportions gardées, les affiches décoratives ou les illustrations découpées dans les magazines. Si l'institution de ces calendriers remonterait à 1619, ils ne sont vraiment bien connus qu'à partir de ce que S. Bormans<sup>(29)</sup> désigne comme le troisième modèle, mis en circulation du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle aux environs de 1736. L'exemplaire qui sert en général de paradigme est daté de 1663. C'est déjà le type du grand calendrier (plus d'un mètre de haut) que recherchent les collectionneurs. Il porte l'inscription *Leodium nobilissima Eburonum ... civitas*, surmontant des armoiries, les figures des saints fondateurs de Liège et une belle vue de celle-ci, tandis que l'almanach et les armoiries des chanoines occupent le registre inférieur. Bormans note qu'on trouve « beaucoup de calendriers découpés par des gens à moitié curieux » ; on croira que ceux-ci étaient surtout intéressés par la vue, qui est d'ailleurs mentionnée en tant que pièce séparée dans l'inventaire de Dejardin (n° 12 ; 45 dans la liste cumulative). Vers 1736,

(29) Dans le *Bibliophile belge* 2, 1867.

un nouveau modèle s'impose, qui garde l'inscription traditionnelle et qui restera en usage jusqu'à la Révolution. Tiré à mille exemplaires en 1735-1736, il était épuisé six ans plus tard. Nul doute qu'à un écu la pièce, il ornait — après quelques coups de ciseaux — bien des intérieurs bourgeois et perpétuait ainsi un souvenir qui prend une valeur nouvelle, avec la flambée du nationalisme celtophile et le goût du primitivisme associés à toute une frange des Lumières.

La diffusion de ce souvenir dans les classes populaires offre un problème contigu. Il y a là un travail de l'opinion qui réclamerait l'examen en règle de divers signes sociaux à portée variable. Un exemple d'action particulièrement efficace est fourni par M. Piron quand il rappelle comment les patriotes spadois de 1786, en cortège, promenaient un « haut péron doré en chantant *Vivent les Eburons* ». Les artisans de la Révolution puisaient dans l'ancienne origine des principes de détermination et de courage proverbial. Pour les opposants, le mot d'« éburon » renverra aux traditions d'un ordre aboli. Les uns et les autres retrouvaient en fait, de manière complémentaire, la valeur première d'un blason qui était apparu lors du grand défi de 1468, pour rendre ensuite aux vaincus de la montagne de Bueren le sens de la pérennité.

Daniel DROIXHE.



